

Retriever de la baie de Chesapeake

Catégorie : Groupe 8

Publié par [Webmaster](#) le 2/2/2006

Standard F.C.I. N°263 / 15.10.1999 / F (TRADUCTION : Dr. J.-M. Paschoud et Prof. R. Triquet)

RETRIEVER DE LA BAIE DE CHEASAPEAKE (Chesapeake Bay Retriever)

ORIGINE : U.S.A.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 14.02.1995.

UTILISATION : Retriever également efficace sur terre et dans l'eau.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 8 Chiens rapporteurs de gibier, chiens leveurs de gibier et chiens d'eau. Section 1 Chiens rapporteurs de gibier. Avec épreuve de travail.

ASPECT GENERAL : D'une efficacité égale sur terre et dans l'eau, le Retriever de la baie de Chesapeake s'est développé le long des côtes de cette baie pour chasser le gibier d'eau dans des conditions climatiques et un milieu aquatique des plus défavorables. Il doit souvent casser la glace pour pouvoir rapporter le gibier au prix d'efforts acharnés. Souvent, il doit affronter vents et marées et couvrir de longues distances à la nage dans l'eau froide. Les traits caractéristiques de cette race conviennent particulièrement à l'exécution de ces tâches qu'il exécute avec aisance, efficacité et endurance. En ce qui concerne la tête, le crâne du Chesapeake est large et arrondi avec un stop moyen. Les mâchoires doivent être d'une longueur et d'une puissance suffisantes pour porter avec facilité du gibier d'eau de grande taille ; en outre, le chien doit avoir la dent douce. Le poil double est formé d'un poil de couverture court, rêche et ondulé, et d'un souspoil serré, fin, laineux et abondamment imprégné d'huile naturelle, ce qui cadre parfaitement avec les conditions climatiques rudes et glaciales auxquelles ce chien est exposé pendant son travail. Pour ce qui est du corps, le Chesapeake est un chien de taille moyenne, solide, bien proportionné et construit en puissance. Le corps et les membres sont de longueur moyenne ; la poitrine est bien haute et large ; les épaules jouissent de par leur structure d'une parfaite liberté de mouvement ; il n'y a pas de trace de faiblesse dans aucune de ces caractéristiques particulières, tout spécialement en ce qui concerne l'arrière-main. Cependant la puissance ne doit pas se développer au détriment de l'agilité et de l'énergie. La taille et la masse ne doivent pas être excessifs, car il s'agit d'un chien de travail d'un naturel actif. Les traits caractéristiques comprennent des yeux très clairs, de nuance jaunâtre ou ambre, un arrière-train de même hauteur ou un tantinet plus haut que les épaules et un poil double qui a tendance à former des ondulations uniquement sur les épaules, le cou, le dos et le rein.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La taille du garrot au sol doit être légèrement inférieure à la longueur du corps mesurée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse. La poitrine, bien descendue, doit atteindre au moins le niveau des coudes. Les distances du garrot au coude et du coude au sol sont égales.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Le Chesapeake est apprécié à cause de son caractère éveillé et joyeux, son intelligence, son comportement calme et adapté aux circonstances, son naturel affectueux et son instinct de protection. Courage, entrain au travail, vivacité, finesse du nez, intelligence et amour de l'eau, qualité de l'ensemble et par dessus tout le caractère doivent être particulièrement pris en considération lors de la sélection et dans l'élevage du Retriever de la baie de Chesapeake. Une extrême timidité et une tendance exagérée à l'agressivité ne sont pas admises dans cette race, ni dans sa fonction de chien de chasse ni en tant que chien de compagnie.

TETE REGION CRANIENNE : Crâne : Large et arrondi. Stop : Moyen.

REGION FACIALE : Truffe : Moyennement courte. Museau : Approximativement de même longueur que le crâne, il s'amenuise en une pointe qui n'est pas aiguë. Lèvres : Minces, non pendantes.

Mâchoires/dents : On préfère l'articulé en ciseaux, mais l'articulé en pince est admis. Yeux : De grandeur moyenne, très clairs, de couleur jaunâtre à ambre, bien séparés l'un de l'autre. Expression intelligente. Oreilles : Petites, attachées bien haut sur la tête, elles pendent sans être accolées à la joue ; leur pavillon est d'une épaisseur moyenne.

COU : De longueur moyenne et d'aspect solide et musclé, il va en s'élargissant vers les épaules.

CORPS : Il est de longueur moyenne, ni trapu ni carpé, avec un dessous presque creux vu que les flancs sont bien remontés. Ligne du dessus : Elle met en évidence que l'arrière-main est à la même hauteur ou située un tantinet plus haut que les épaules. Dos : Court, puissant. Rein : Bien attaché.

Poitrine : Forte, bien descendue et large. Cage thoracique en tonneau et haute.

QUEUE : De longueur moyenne et de grosseur moyenne à son attache. La queue doit être droite ou légèrement incurvée ; elle ne doit pas être enroulée sur le dos ou cassée et déviée latéralement.

MEMBRES ANTERIEURS : Les antérieurs ne doivent en aucune façon être affaiblis. Ils sont droits, de longueur moyenne, musclés et dotés d'une bonne ossature. Ils sont droits aussi bien vus de face que de profil. Epaules : Elles sont obliques et jouissent d'une entière liberté d'action, très puissantes et sans aucune restriction de leur mobilité. Métacarpes : Légèrement fléchis et de longueur moyenne. On peut faire l'ablation des ergots. Pieds antérieurs : Pieds de lièvre bien palmés, de bonne grandeur, avec des doigts bien arrondis et serrés.

MEMBRES POSTERIEURS : Il est essentiel que les postérieurs soient de bonne qualité. Ils doivent faire montre d'une puissance au moins aussi importante que celle des antérieurs. Ils ne doivent présenter aucune tendance à manquer de force. Les postérieurs doivent être tout spécialement puissants afin d'assurer la propulsion nécessaire à la nage. Ils sont droits, de longueur moyenne, musclés et dotés d'une bonne ossature. Ils doivent être droits aussi bien vus de face que de derrière. En cas de présence d'ergots aux postérieurs, il faut en faire l'ablation. Grassets : Bien angulés. Jarrets : La distance du jarret au sol doit être moyenne.

ALLURES : Les allures doivent être unies, dégagées et faciles, donnant une impression de grande force et de puissance. Vues de profil, les enjambées doivent être étendues sans aucune restriction du mouvement des antérieurs et avec une très forte poussée des postérieurs, avec une bonne flexion des articulations du grasset et du jarret. De face et en mouvement, les coudes ne doivent aucunement tourner en dehors. Vu de derrière et en mouvement, toute tendance à présenter des jarrets clos est répréhensible. A mesure que la vitesse augmente, les pieds ont tendance à converger vers un plan médian.

ROBE POIL : Le poil doit être serré et court, ne dépassant nulle part 4 cm (1 ½ pouce), avec un sous-poil dense, fin et laineux. Sur la face et les membres, le poil doit être très court et droit avec une tendance à onduler seulement sur les épaules, le cou, le dos et le rein. Des franges d'importance modérée sont autorisées à l'arrière des membres postérieurs et à la queue. La texture du poil du Chesapeake est très importante, ce chien étant employé à la chasse dans toutes sortes de conditions atmosphériques défavorables et travaillant souvent dans la neige et la glace. L'huile dont sont imprégnés le poil de couverture rêche et le sous-poil laineux est d'une importance prépondérante pour empêcher l'eau froide d'atteindre la peau du chien ; elle facilite en outre un séchage rapide. Le poil d'un Chesapeake doit être imperméable à l'eau à la façon des plumes d'un canard. Au sortir de l'eau et après s'être ébroué, son pelage ne contient plus d'eau ; il est seulement humide.

COULEUR : La couleur du Retriever de la baie de Chesapeake doit être aussi proche que possible de celle de son environnement. Toute couleur de nuance brune, jonc ou herbe morte est acceptée, les chiens à robe unicolore étant préférés. Aucune couleur ne doit être préférée à une autre. Une tache blanche sur le poitrail, le ventre, les doigts ou à la face postérieure des pieds (droit au-dessus

du gros coussinet) est autorisée, mais plus la tache est petite, mieux cela vaut. Les chiens unicolores ont la préférence. La couleur du poil et sa texture doivent être scrupuleusement pris en considération lors du jugement du chien. Des cicatrices dues au travail ne seront pas pénalisées.

TAILLE ET POIDS : Hauteur au garrot : Les mâles doivent mesurer 58-66 cm (23 à 26 pouces), les femelles 53-61 cm (21 à 24 pouces). Tout dépassement et toute taille insuffisante doivent être sévèrement pénalisés. Poids : Les mâles doivent peser de 29,5 à 36,5 kg (65 à 80 livres anglaises), les femelles de 25 à 32 kg (55 à 70 livres anglaises).

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

DEFAUTS ELIMINATOIRES : • Manque de type. • Prognathisme supérieur ou inférieur. • Ergots aux membres postérieurs. • Poil bouclé ou poil ayant tendance à former des boucles sur tout le corps. • Franges à la queue et aux membres de plus de 4,5 cm (1 ¾ pouces) de longueur. • Couleur noire. • Blanc sur toute région du corps sauf au poitrail, sur le ventre, sur les doigts et à la face postérieure des pieds. La robe et l'harmonie de la construction ont la priorité sur les stipulations des toute échelle de points. Le Chesapeake doit être bien proportionné ; le chien doté d'une robe correcte et harmonieux par ailleurs étant préférable à un sujet excellent en certains points, mais ayant des points faibles ailleurs.

ECHELLE DES POINTS Tête, y compris lèvres, oreilles et yeux 16 Cou 4 Epaules et corps 12 Arrière-main et grasset 12 Coudes, membres et pieds 12 Couleur 4 Croupe et queue 10 Poil et texture 18 Aspect général 12 100

MESURES APPROXIMATIVES Longueur de la tête (truffe-occiput) 24 25 cm Pourtour de la tête au niveau des oreilles 50 53,5 cm Pourtour du museau sous les yeux 25 26,5 cm Longueur de l'oreille 11,5 12 cm Espace entre les deux yeux 6,5 7 cm Pourtour du cou près des épaules 50 56 cm Pourtour au niveau des flancs 61 63 cm Longueur de l'occiput à la racine de la queue 86,5 88 cm Pourtour de la cuisse 48 50 cm Distance d'une attache de l'oreille à l'autre par dessus le crâne 2 15 cm Distance de l'occiput au garrot 23 24 cm Distance d'un coude à l'autre par dessus les épaules 63 -66 cm.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.